

COMPTE-RENDU

Date de convocation : 14 octobre 2016

PRÉSENTS : C. BRUNAUD ; V. GATINIER ; J-J. LAMY ; M. DOIRAT ; S. NANY ; A. DEBORD ; Y. PINAUD ; C. PUYCHAFFRAY ; J. BRUN ; C. VIDAL ; M. OLIVET ; V. COMBELLE ; J. MANDON.

ABSENTS AVEC DÉLÉGATION : N. SENAMAUD délégation à C. BRUNAUD ;
M. MATHIEU délégation à V. GATINIER ;
C. PELTIER délégation à S. NANY ;

ABSENTS SANS DÉLÉGATION : M-P. LARDY ; K. DELAGNIER ; P. BOILEAU

Secrétaire de séance : J. BRUN

Approbation compte-rendu du Conseil Municipal du 16 septembre 2016

Aucune observation n'étant formulée, le compte-rendu du Conseil Municipal du 16 septembre 2016 est adopté à l'unanimité.

Adopté à l'unanimité

DÉLIBÉRATION 33/2016 : DROITS DE PLACE – FIXATION DES TARIFS

Monsieur le Maire précise qu'un travail est actuellement mené par la commission attractivité, développement local et animation, dans le but d'organiser des marchés de producteurs sur la commune de Bonnac-la-Côte.

En ce sens, il convient de prévoir une tarification pour les droits de place qui permettrait de gérer au mieux les emplacements des exposants, dont les installations se feraient sur le domaine public de la Commune.

Ainsi, il est proposé au Conseil Municipal les tarifs suivants :

Libellé	Tarif
Prix au Mètre Linéaire	1,00 € / ml
Forfait branchement électrique	5,00 €

Adoptée à l'unanimité

FINANCES

Monsieur le Maire rappelle que la commune a demandé, une nouvelle fois, sa sortie du Conservatoire Intercommunal de Musique et de Danse (CIMD).

Une rencontre a été organisée entre la Commune (M. Le Maire accompagné par le Responsable des Services) et le CIMD (M. Le Président et ses adjoints ainsi que le Directeur) en date du 7 septembre dernier.

A l'issue de cette réunion, le CIMD a proposé à la commune de procéder au règlement des années 2015/2016, 2016/2017 et 2017/2018 afin de donner un avis favorable à la sortie de cette dernière.

Après réflexion, la commune a transmis un courrier au CIMD, en date du 22 septembre 2016, dans lequel une proposition était faite : règlement de l'année 2015/2016 en totalité ainsi que le premier trimestre de l'année 2016/2017.

A la date du Conseil Municipal, aucune réponse n'a été apportée par le CIMD.

Mme OLIVET, Conseillère Municipale, précise toutefois qu'elle n'a pas été convoquée lors du dernier bureau du CIMD bien qu'étant membre de ce dernier.

PERSONNEL MUNICIPAL

- **Personnel en Longue Maladie :**

Un agent de la commune est actuellement placé en congé pour Longue Maladie. Dans le but de régulariser cette situation, un bilan de compétence a été pris en charge par notre collectivité (remboursé par le FIPHFP).

Cette action arrivant à son terme, nos services sont en attentes des bilans.

- **Evolution des effectifs municipaux :**

- Une de nos agents intervenante auprès des classes de maternelle est actuellement placée en congé de maladie ordinaire, il a été décidé de recourir à son remplacement. Ce dernier risquant de se coupler avec un départ à la retraite programmé pour la fin d'année scolaire prochaine, une possibilité de recrutement, à l'aide d'un contrat aidé de type CUI/CAE est en voie de finalisation.
- Un nouvel agent, en charge de la confection des repas pour le restaurant scolaire a été recruté pour assurer le remplacement. Il s'agit d'un CDD pour les trois prochains mois.

- **Renégociation du contrat d'assurance du personnel :**

Deux offres ont été reçues par les services administratifs, dans le cadre de la renégociation du contrat d'assurance du Personnel.

- Assurance Groupe géré par le CDG87 :
Base = traitement indiciaire brut (+ options à étudier)

Agents CNRACL - taux à 5,30 % (avec franchise de 10 jours fermes)
ou taux de 5,00 % (avec franchise de 20 jours fermes)

Agents IRCANTEC – Taux de 1,15 % avec franchise de 10 jours fermes.
- Assurance GROUPAMA :
Base = traitement indiciaire brut + indemnités

Agents CNRACL - taux à 5,30 % (avec franchise de 10 jours fermes)

Agents IRCANTEC – Taux de 1,15 % avec franchise de 10 jours fermes.

Une étude sera menée d'ici le prochain Conseil Municipal afin de choisir la proposition qui sera jugée la plus intéressante pour notre collectivité.

- **Services Civiques :**

Le recrutement semble en bonne voie. Une recrue devrait être en poste dès la rentrée des vacances de Toussaint.

Un second service civique est encore à trouver.

ECOLE BEL HORIZON

Deux exercices liés à la sécurité ont été réalisés depuis la rentrée scolaire de septembre 2016 :

- Exercice lié aux risques d'incendie :

Le protocole a été mis en place. L'exercice a démontré son efficacité et aucune remarque négative n'a été à déplorer.

- Exercice lié au risque d'attentat et/ou d'intrusion :

Cet exercice a été réalisé avec le partenariat de la gendarmerie. Quelques observations mineures ont été faites.

En premier lieu, il serait nécessaire de procéder à une formation d'un plus grand nombre de personnel enseignant à ce genre de risque.

Ensuite, un système d'alerte en cascade a été demandé par les gendarmes.

Enfin, la puissance du signal sonore doit être augmentée.

Monsieur le Maire précise que les améliorations souhaitées sont d'ores et déjà en cours d'étude afin d'améliorer rapidement l'ensemble des remarques formulées.

TRAVAUX - VOIRIE

- Voirie :

Le chantier de réfection des rues de Basse côte et de Mortemare est en cours de réalisation.

M. DOIRAT, Adjoint au Maire, précise que des travaux complémentaires sur l'enveloppe annuelle attribuée par Limoges Métropole sont prévus par Limoges Métropole dans le secteur de la Drouille blanche et du Mas Batin suite à des affaissements de la chaussée.

Concernant le Mas Batin, un travail plus particulier sur les poutres de rives pourrait être envisagé en complément sur les mêmes crédits.

- Local du Kinésithérapeute :

Les travaux sont terminés et Mme BERLANDA est installée depuis le 15 octobre 2016.

URBANISME

- Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) :

Cette compétence sera transférée à Limoges Métropole à compter du mois de mars 2017.

Des réunions sont actuellement mises en place afin de préparer au mieux ce transfert.

Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération souhaite laisser les communes prépondérantes de leurs choix en matière d'urbanisme.

Ainsi, le PLUI serait mis en œuvre en rassemblant les différents documents d'urbanisme des communes membres de Limoges Métropole.

Le processus de décision resterait sensiblement le même qu'à l'heure actuelle.

- Projet Intergénérationnel :

Limoges Habitat travaille actuellement sur la disposition des différents logements sur la parcelle, ainsi que sur les dessertes en voirie.

Différentes réunions ont permis de finaliser un premier plan que vous trouverez en annexe.

- Chantier du Vélodrome :

Le projet de toiture est toujours en cours d'élaboration, l'architecte travaillant étroitement avec les services de sécurité et d'accessibilité avant l'instruction du permis de construire.

LIMOGES MÉTROPOLE

- Passage en Communauté Urbaine :

Monsieur le Maire rappelle l'intérêt du passage en Communauté Urbaine (voir document en annexe).

Une délibération sera proposée lors du prochain Conseil Municipal.

- Plan de viabilité Hivernale :

Limoges Métropole prendra la compétence concernant le Plan de Viabilité Hivernale.

Les coûts engendrés par la gestion de ces cas de force majeurs seront, dorénavant, pris en charge par la Communauté d'Agglomération.

Dans ce cadre, un travail sur les astreintes devra être mené afin de ne pas pénaliser nos agents municipaux par rapport à ceux des autres communes qui pourraient être appelés en renfort, dans le cadre d'ateliers mutualisés.

- Déménagement du siège social de la Communauté d'Agglomération :

Le siège de la communauté d'Agglomération de Limoges Métropole sera désormais à l'adresse suivante :

19 rue Bernard Palissy
87000 LIMOGES

Un document de présentation est joint à ce Compte-rendu.

QUESTIONS DIVERSES

- Utilisation du gymnase :

Une réunion avec les utilisateurs du gymnase est prévue le lundi 14 novembre afin de revenir sur les conditions d'utilisation de ce dernier : gestion, sécurité, ...

En outre, la convention pour la saison sportive sera rééditée et à faire signer pour chaque association.

- Manifestations locales :

En marge de cette réunion, une autre est prévue le lundi 7 novembre avec l'ensemble des associations de la commune afin de planifier l'utilisation de la Maison du Temps Libre pour les manifestations de l'année 2017.

- Eclairage Festif :

Pour cette fin d'année 2016, le SEHV fera installer l'éclairage festif à compter du 19 décembre 2016 et jusqu'au 8 janvier 2017.

- Festivités :

La traditionnelle cérémonie des vœux du maire se tiendra à la Maison du Temps Libre le 7 janvier 2017.

Le dimanche 8 janvier 2017, le repas des aînés organisé, comme à l'accoutumé.

Fin de la séance à 22h15